

FSMA_2018_05-1 du 8/05/2018

Programme de formation dans le cadre de la formation permanente des compliance officers

ANNEXE : Information destinée à être publiée sur le site internet de la FSMA

Organisme de formation agréé	INSERT (ASSURALIA)
Sujet/titre de la formation	Compliance pour le secteur de l'assurance
Public/groupe cible	Chaque personne qui est chargée, au sein d'une entreprise d'assurances, de tâches en matière de Compliance
Date(s) Heure(s) de début et de fin Durée Lieu(x)	07/11 – 21/11 – 28/11 – 09/12 – 12/12 – 19/12/19 (9h – 16h) 36h Insert Square de Meeûs 29 1000 Bruxelles
Nombre d'heures (points) de formation éligibles dans le cadre de la formation permanente des compliance officers	36
Objectif(s)	Article 87bis de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers stipule que les entreprises d'assurances doivent désigner un Compliance Officer compétent pour assurer le respect des règles de conduite. Pour pouvoir être agréé comme Compliance Officer par la FSMA et la BNB, le candidat doit satisfaire à un certain nombre de conditions dont pouvoir présenter une attestation certifiant que le candidat Compliance Officer concerné a réussi un examen auprès d'un organisme de formation dont les examens ont été agréés par la FSMA et la BNB. Enfin, il y a une obligation de recyclage par période de trois ans. Le suivi du recyclage doit être démontré

	par le biais d'une attestation tenue à la disposition de la FSMA et la BNB.
Résumé du contenu	<ul style="list-style-type: none"> * Cadre législatif compliance * Règles de conduite Assuralia * Concurrence et pratiques commerciales déloyales * Loi du 4 avril 2014 relative aux assurances (volet * distribution), AssurMiFID/IDD) * L'information au client et publicité * Les produits structurés particulièrement complexes * General Data Protection Regulation (GDPR) * Anti-blanchiment * Embargos * Compliance monitoring * Prêts hypothécaires * LPC <p>Lien vers la formation</p>
Forme	De type classique (avec présence physique)
Matériel de cours	<ul style="list-style-type: none"> • Slides • Documents
Contenu de la formation	<p>1 -> 21</p>

<p>Formateur(s)/orateur(s), ainsi que leur profession</p>	<p><i>André-Dumont Jean-Christophe</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Directeur juridique et Compliance ainsi que Data Protection Officer (DPO) auprès d'Allianz Life Luxembourg• Deputy Compliance Officer pour Allianz Benelux. <p><i>Henriet Alexandrine</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Chief Compliance Officer de la global Business Unit "GEB" <p><i>Hôte Serge</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Manager Legal, Compliance & ORM Non Life auprès de NN Belgium
---	---